

Réponse à une consultation 01.12.2015

Projet d'organisation de l'infrastructure ferroviaire

Le projet relatif à l'organisation de l'infrastructure ferroviaire soumis en consultation aborde à peine les problématiques de fonds que sont la hausse des coûts et la perte croissante de compétitivité du rail. Son contenu se limite au système ferroviaire actuel et à la réglementation des activités à la croisée de l'infrastructure et de l'exploitation. Sachant que la concession de trafic longues distances des CFF s'éteint en 2017, economie suisse demande de mener un vaste débat, à un stade précoce, sur l'organisation future du paysage ferroviaire et le modèle de marché visé. Il importe d'intégrer davantage d'éléments de concurrence dans le transport de voyageurs et le trafic marchandises.